



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111463

VALABLE JUSQU'AU 15/07/2026

ÉDITÉ LE

09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2024
22 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2006B01072

Siret : 491 103 735 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5040681-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144634270

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144634270

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : B.S.

785 BEL AIR
LA COSSINADE
35310 BREAL-SOUS-MONTFORT

Téléphone : 02 99 85 44 44

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.bs-plombelec.fr>

E-mail : accueilbs@bs-plombelec.fr

Responsabilité légale :

BOISRAMÉ SÉBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/07/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.